

Le Relecq



Suivez-nous !



N°558 - Vendredi 19 mars 2021

www.lerelecqkerhuon.bzh

Samedi 27 mars - Médiathèque

Exposition en mairie jusqu'au 30 avril

CAFÉ PHILO

La pensée a-t-elle un genre ?

*Informations
complètes en page 2*



Découvrez une galerie
de portraits riches en couleur
des pensionnaires
des Papillons Blancs,
dans le cadre des 60 ans
de l'association !

Jusqu'au 31 mars

Jusqu'au 30 avril



Femmes en scènes

Exposition dans les
rues de la ville

*Esplanade de la
médiathèque
Mairie
Conservatoire*



BONS D'ACHATS SOLIDAIRES

L'opération est reconduite pour
soutenir les bars et restaurants de la
commune. Retrait des bons au CCAS.

Certains restaurants proposent de la vente à
emporter. Retrouvez toutes les informations
sur la carte interactive du site de la ville !



MARCHÉ DU VENDREDI NOUVEAUX HORAIRES 14H - 17H30

*Et toujours le samedi matin
de 8h à 13h.*

**Pensez à la navette Marché de Bibus
Réservation du trajet :
0 811 36 15 15**

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.
 Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.
 Pharmacie de garde : composer le 3237
 Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29
 Dépannage GRDF - Gaz : 0.800.47.33.33
 Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46
 le week-end, élu de service.
 EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78
 MARCHÉS HEBDOMADAIRES place de la Résistance :
 Traditionnel et Bio : le vendredi de 14h - 17h30.
 Traditionnel : le samedi de 8h à 13h.
 Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :
 02.98.28.61.46



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCES : Adèle BRETON / Samuel VAILLANT / Dany DOUZENEL / Eren GUILLET.

DÉCÈS : Jean LE BRIS 92 ans.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES : Les scrutins se dérouleront les 13 et 20 juin. Vous avez jusqu'au 7 mai au plus tard pour vous inscrire sur les listes électorales.

Inscription en mairie ou en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R16396>

EMPLOI

SERVICE EMPLOI, EN MAIRIE

02.98.28.61.44

service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr

LA PRÉPA AVENIR ADULTES : Vous êtes en recherche d'emploi, vous disposez d'une première expérience professionnelle et vous souhaitez redonner une dynamique à votre parcours professionnel. Venez découvrir la Prépa Avenir Adultes. Réunions d'information collectives le 26 mars et le 2 avril à 9h au CLPS Brest. Date d'entrée en formation le 15 avril 2021. Contacts : CLPS - 02.98.46.38.11 ou le Service Emploi.

OFFRES D'EMPLOI :

- Une entreprise locale recherche : Un.e agent.e de fabrication. Formation en mécanique ou compétences en mécaniques. Connaissances de base en usinage conventionnel pour travaux de reprise sur tour et fraiseuse appréciées. CDD de 6 mois, temps plein. Contactez le service emploi.
- Le Service Emploi recherche pour des particulier.e.s employeurs.ses de la commune (Chèque Emploi Service) :
 -> Un.e jardinier.e : entretien du jardin.
 -> Un.e aide-ménager.e.

VIE ECONOMIQUE

FERMETURE POUR CONGÉS : Boucherie charcuterie TOUDIC, du 21 au 29 mars. Réouverture le 30 mars.

VIE SCOLAIRE

Lundi 22 : Salade de tomates bio ou betteraves rouges bio / Palet de porc - gratin dauphinois / Crème dessert caramel - crème dessert vanille.

Mardi 23 : Piémontaise indienne ou salade de riz bio au thon / Emincé de bœuf bourguignon - carottes bio / Saint Paulin bio / Pomme bio - kiwi bio.

Mercredi 23 : Œuf mayonnaise / Filet de poulet mariné au citron et au thym - bolognese bio / Mousse de fruits de la passion.

Jedi 24 : Salade chablaisienne ou salade carnaval / Croque monsieur roulé végétarien - salade verte / Timbale citron fruits rouges ou timbale vanille chocolat.

Vendredi 25 : Frisée au chèvre ou carottes râpées bio, mimolette et raisins / Riz à l'espagnole / Brie bio / Banane bio ou orange bio.

Ciel Bretagne COURS SCOLAIRES



D'ANGLAIS

VACANCES DE

PRINTEMPS

Du CM1 à la Terminale : 15 heures de cours en groupe, du 26 au 30 avril de 9h30 à 12h30. Renseignements et inscriptions : Ciel Bretagne, rue du Gué Fleuri - 02.98.30.45.80

ENFANCE - JEUNESSE

MAISON DE L'ENFANCE

ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38

RECRUTEMENT ETÉ 2021 : La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse recrute des :

- animateurs.rices sans formation, désireux.ses de découvrir l'animation,
- animateurs.rices BAFA (ou stagiaires),
- animateurs.rices Surveillant.e.s de Baignade.

Fiche de candidature sur le-relecq-kerhuon.fr/mej/actualite/

A déposer pour le vendredi 26 Mars.

VIE RELIGIEUSE

MESES DU WEEK-END

Samedi 20 : 16h30 à Gouesnou.

Dimanche 21 : 11h à l'église.

MEDIATHEQUE François Mitterrand

CAFÉ PHILO

LA PENSÉE A-T-ELLE UN GENRE ?

SAMEDI 27 MARS - 14H OU 15H45

Qu'elle est douce, sensible, serviable ; qu'il est remuant, logique, technique ... les clichés, nous les connaissons. Histoire d'une éducation qui finit par marquer nos corps et nos pensées les plus intimes ? Comment penser véritablement conduites à penser comme une femme ou comme un homme ? Yan Marchand, docteur en philosophie, propose une discussion conviviale et accessible sur un sujet complexe.

COMPLET

Mardi, mercredi, vendredi :
10h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi : 10h - 12h30
Samedi : 10h - 17h30
Dimanche : 14h30 - 17h30

Renseignements : 02.29.00.52.75.

mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr

<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon

MédiathèqueLRK.

SOLIDARITÉ

DISPOSITIF COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE « TISS'ÂGES »

: Lancé en 2006 par l'association Aile, ce dispositif a pour finalité de créer un lien intergénérationnel en apportant une réponse à l'isolement et à la solitude des personnes âgées.

Comment ? Par la mise à disposition d'une partie de leur logement à un.e étudiant.e ou salarié.e en contrepartie de menus services et/ou d'une participation financière. Un « binôme » est alors constitué sur la base de la rencontre et de l'accord partagé.

Ce dispositif vous intéresse ? Vous avez jusqu'au 31 mars pour renseigner le questionnaire en ligne sur :

<https://forms.gle/8RymPKzSS5CS9bwm7>

Pour tout renseignement, contactez le CCAS - 02.98.28.44.96.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL : Prochaine séance le jeudi 1er avril à 18h. Retransmission habituelle en direct depuis le site internet.

CIMETIÈRE - PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON Un nombre important de concessions se sont plus entretenues par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il a été engagé, en 2017, une procédure pour remédier à cette situation. **Un second constat aura lieu le 30 mars à 14h** en présence de Mme Claudie BOURNOT-GALLOU, adjointe déléguée aux Finances, à l'Administration Générale et aux Elections. **Le maire invite les héritier.e.s du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien à assister à ce constat** ou à s'y faire représenter par un.e mandataire dûment autorisé.e. La liste des concessions visées par cette procédure est affichée à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie.

TRAVAUX

DIRECTION DÉCHETS PROPRETÉ - INTERVENTION DE DÉCAPAGE DES RUES : Une intervention de décapage des parties pavées et bétonnées de la commune débutera à partir du 22 mars. Cette opération entraînera des nuisances sonores (dès 6 h du matin). Nous vous invitons à consulter les panneaux d'arrêtés de stationnement qui seront positionnés dans les rues concernées durant cette période. Les équipes commenceront au niveau du secteur de l'église puis poursuivront sur l'ensemble du centre-ville, où se trouvent du béton lavé et des secteurs pavés. Les places de Metz et Jeanne D'Arc seront concernées entre le 29 mars et le 2 avril.

Pour toute information : 02.98.34.32.10 ou proprete-dechets@brest-metropole.fr

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE : Corentin ROPARS, 13 rue le Reun, maison individuelle.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES : Hélène LE GUEN, 8 rue Evariste Galois, changement de menuiseries / Sébastien BRENNEUR, 17 rue Commandant l'Herminier, clôture.

PERMIS DE DÉMOLIR : Henri CAILL, rue des Primevères, démolition de hangars.

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE 1er février / 30 avril 2021

OBJET DE LA CONCERTATION : Projet de modification du PLU

CONSULTATION DU DOSSIER : sur le site internet participatif de Brest métropole www.jeparticipe.brest.fr, à l'Hôtel de métropole (accueil du Conseil Architectural et Urbain)

EXPRIMER SES OBSERVATIONS : sur le registre dématérialisé : www.jeparticipe.brest.fr, sur le registre tenu à la disposition du public à l'Hôtel de métropole, par voie postale : Brest métropole - Direction des dynamiques urbaines - 24, rue Coat ar Guéven - CS73826 - 29238 Brest cedex 2 ou par mail : plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr

PHOTO DE LA SEMAINE

ÇA SWINGUE AU COLLEGE ! La classe de 4^{ème} D a rencontré le quintet de jazz Joy Spring dans le cadre du jumelage avec l'association Plages Magnétiques.



PERMANENCES

RELAIS PETITE ENFANCE - En mairie
- 02.98.28.05.74 : Mme Prémel-Cabic.
Permanences téléphoniques : les mardi matin, mercredi après-midi et vendredi matin. Accueil sur rendez-vous : les lundi après-midi, mardi après-midi et jeudi matin.

ARCHIPEL AIDE A DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RDV.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistant.e.s sociaux.ales, Conseiller.e.s d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h, mercredi : 9h-12h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

ESPACE JEUNES Kergaret - 02.98.28.01.92
Point Information Jeunesse : Mardi : 16h30-17h45, Mercredi : 10h-12h et 14h-17h45, Jeudi : 16h30-17h45, Vendredi : 16h30-17h45, Samedi : 13h30-17h30.
Accueil sur rendez-vous à d'autres horaires.

SERVICE EMPLOI en Mairie - 02.98.28.61.44
Ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

LES PAPILLONS BLANCS - 5 Rue Yves le Maout - 02.98.01.22.66. Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.
accueil@papillonsblancs29.fr
www.papillonsblancs29.fr

NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.
Permanence État Civil : le samedi de 9h à 12h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02 98 28 61 30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

ENVIRONNEMENT



COUPDEPOUCEVELO.FR : Vous avez jusqu'au **31 mars 2021** pour profiter du dispositif. Le site [coupdepoucevelo.fr](https://www.coupdepoucevelo.fr) vous met en lien avec des réparateurs agréés et vous propose une aide financière de 50 € pour sa réparation ainsi que des conseils pour votre remise en selle*. Cette mesure fait partie du programme Coup de Pouce Vélo lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, en partenariat avec la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB).

Rendez vous sur : <https://www.coupdepoucevelo.fr>

*La remise en selle : Une séance d'une heure trente à deux heures dispensée par une personne agréée est prise en charge par le programme si vous avez besoin d'un accompagnement à l'usage de votre vélo : prise en main, circulation en ville, choix d'un antivol adapté, notions d'autoréparation...



ÉDITION 2021 DE L'ARBRE DE L'ANNÉE :

Pour la 10^{ème} année consécutive le concours L'Arbre de l'année, initié par Terre Sauvage et l'Office National des Forêts, distingue des arbres remarquables à travers le territoire français. Tout le monde peut y participer : familles, écoles, communes, entreprises et associations.

Pour vous inscrire, il vous suffit de poster sur le site du concours (<https://www.arbredelannee.com/>) avant le 24 août 2021, trois photos de votre arbre candidat et de décrire en quelques lignes son histoire, ses caractéristiques biologiques, esthétiques, ainsi que les liens qui vous unissent à cet arbre.

Le jury se réunira en juin pour sélectionner une nomination pour chacune des 18 régions (Métropole et Outre-mer). Du 2 novembre 2021 au 4 janvier 2022, vous pourrez retrouver les 18 nommés sur le site web de l'opération et voter pour votre arbre préféré. Le jury votera pour sa part lors d'une cérémonie organisée en décembre, il remettra à cette occasion le prix du jury, et annoncera le prix du public. Les arbres lauréats feront l'objet d'une publication dans le magazine Terre Sauvage.

Le jury se réunira en juin pour sélectionner une nomination pour chacune des 18 régions (Métropole et Outre-mer).

Du 2 novembre 2021 au 4 janvier 2022, vous pourrez retrouver les 18 nommés sur le site web de l'opération et voter pour votre arbre préféré. Le jury votera pour sa part lors d'une cérémonie organisée en décembre, il remettra à cette occasion le prix du jury, et annoncera le prix du public. Les arbres lauréats feront l'objet d'une publication dans le magazine Terre Sauvage.



NE RAMASSONS PAS LES OISILLONS TROUVÉS AU SOL : Voici quelques conseils pour les aider à survivre dans leur milieu naturel.

- Les oisillons sont rarement orphelins ! Chaque année, d'avril à fin septembre, les nichées de jeunes oiseaux commencent à mettre le bec dehors. Pour un oisillon, tomber du nid fait partie des aléas de la vie ! Il n'est pas rare qu'un petit téméraire s'aventure rapidement hors du nid. Les jeunes de plusieurs espèces (chouettes, grives, merles ou canards colverts ...) quittent régulièrement le nid sans savoir voler, pour suivre leurs parents partis chercher de la nourriture. Ils atterrissent au sol où nous sommes susceptibles de les trouver. Parce qu'ils poussent de petits cris plaintifs, on peut croire qu'ils ont été abandonnés. En réalité, les parents se trouvent la plupart du temps aux alentours.

- Laisser l'oisillon sur son lieu de découverte : Il vaut mieux laisser faire ses parents, qui le nourriront et le guideront à quelques jours de son premier envol. En revanche, si l'oisillon se trouve en un lieu particulièrement exposé et qu'il existe un risque comme la proximité d'une route ou d'un chat à l'affût, il est souhaitable de le mettre en sûreté, en hauteur, à proximité de l'endroit où il a été recueilli.

Les oisillons en duvet ou peu emplumés, tombés du nid bien trop tôt, doivent être replacés délicatement dans leur nid si c'est possible et si ce dernier est intact.

Si l'oiseau est blessé, afin d'éviter tout geste irréparable, il vaut mieux contacter la LPO (06.62.15.39.43). L'oiseau devra être acheminé vers un centre habilité (Océanopolis peut aussi les réceptionner, si vous les déposez. Ils seront envoyés au centre de soins de la LPO le plus proche) : la plupart des oisillons sauvages sont intégralement protégés par la loi et leur détention est rigoureusement interdite.

Retrouvez toutes les info de la Ligue de Protection des Oiseaux sur <https://www.lpo.fr/>

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

CYCLISME AVEC LE GCK

Dimanche 21 : **Groupe 1** : n°49, 71 km (Kerhuon - Guipavas - Gouesnou - Bourg Blanc - Coat Méal - Tréglonou - Prat ar Coum - dir St Marguerite - Landéda - Lannilis - Le Diouris - Plouvien - Plabennec - Guipavas - Kerhuon).

Groupe 2 : n°19, 58 km (Kerhuon - Guipavas - St Thonan-Ploudaniel - Le Folgoët - Lannarvily - Loc Brévalaire - Plabennec - Guipavas - Kerhuon).

Départ à 8h45.



LRK RUGBY
Licences gratuites
jusqu'à la fin de saison

- Ecole de rugby dès 4 ans
- Rugby mixte à 5
- **NOUVEAU** : Equipe sénior à 15

lerelecqkerhuonrugby.com

ET EN BRETON ! HAG E BREZHONEG !

Il y a un an le premier confinement !

**Gant pasianted hag amzer a-benn eus pep tra e teuer.
Avec patience et temps on vient à bout de tout.**

